

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE PRÉFET DE GUADELOUPE

Service de Presse Basse-Terre, le 7 mai 2018

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Appel à projets Fonds pour le développement de la vie associative

La direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale lance un appel à projets dans le cadre du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Le fonds de développement de la vie associative (FDVA) a pour objectif de contribuer au développement de la vie associative en apportant un soutien financier aux associations qui initient ou présentent des actions de formations au profit de leurs bénévoles, élus ou responsables d'activités. Les crédits déconcentrés du FDVA 2018, d'un montant de 70 000€, sont destinés à financer les actions de formations des bénévoles, menées en Guadeloupe, à Saint Martin et Saint Barthélémy.

Les priorités retenues pour cette année sont :

- La formation de jeunes dirigeants associatifs (16-30 ans)) ainsi que des jeunes accueillis en service civique au sein des associations
- Les actions présentées par les associations non employeuses ou faiblement employeuses
- La formation dans le domaine du numérique et de la gestion des risques

L'appel à projet est en ligne sur le site de la DJSCS Guadeloupe : http://guadeloupe.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique41

Les dossiers complets de demande de subvention doivent être transmis sous forme dématérialisée par le compte Asso au plus tard le 28 mai 2018.

Pour toutes informations contactez la direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale : DJSCS971-VIE-ASSOCIATIVE@drjscs.gouv.fr

Contact Presse:

Service de la communication interministérielle communication@guadeloupe.pref.gouv.fr 0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux





